

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De nouvelles mesures prises par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole

Christophe BÉCHU, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, annonce de nouvelles mesures à l'issue d'une réunion de la cellule vigilance crues.

Voirie : de nouvelles fermetures effectives ce soir à partir de 20h

A compter de ce soir, jeudi 19 février, à 20h, la Ville d'Angers procédera à la fermeture des voies et places suivantes :

- Boulevard Henri Arnauld (la sortie du Boulevard du Bon Pasteur vers le pont de la Basse-Chaîne reste accessible)
- Rue Beaurepaire (de la Maine à l'Église de la Trinité, circulation possible place de la Laiterie)
- Rue Parcheminerie
- Rue de Rennes
- Place François Mitterrand
- Quai Félix Faure
- Avenue des Droits de l'Homme
- Avenue de la Constitution
- Place Ney
- Rue Boreau (de la place Ney jusqu'à l'intersection rue Lebon / rue Saint-Samson)
- Rue de Belfort (de la place Ney jusqu'au croisement avec la rue Florent Cornilleau)

Le parking Saint-Serge Mitterrand est fermé.

Rappel des sites déjà fermés :

- *Parking du Quai*
- *Parking de la Patinoire*
- *Parking Molière*
- *Parking Larrey*
- *Promenade de Reculée et son secteur*
- *Parking du Héron Carré*
- *Le pont de Verdun (sauf pour les cyclistes et les piétons)*
- *Promenade de La Baumette*
- *Rue Jacques Bordier*
- *Boulevard Marc Leclerc*
- *Rue du Cornet*
- *Parking Saint-Serge – Université*
- *Rue Thiers*
- *Rue Maillé*
- *Rue de la Tour des Anglais (l'accès au CHU se fera donc à compter de ce soir par la rue Ollivier)*
- *La circulation Boulevard du Ronceray sera bloquée entre la rue Beaurepaire et la rue Godard Faultrier*
- *Le périmètre entre le Quai Gambetta, la rue Boisnet et le Boulevard Ayrault*
- *Au nord de l'avenue de la Constitution, et de la rue du Maine, les rues Poirier-Coutansais, Docteur Bonhomme et René Rouchy seront interdites à la circulation.*
- *Voies sur berge entre l'échangeur Jean Moulin et le pont de Basse-Chaine dans les deux sens de circulation*
- *Avenue Jean Joxé*
- *Rue du Maine*
- *Avenue Besnardière*
- *Rue Edgar Pisani*
- *Boulevard Carnot et Boulevard Ayrault*
- *Rue Montrieux (entre la rue Robert Lefort et la place Ney)*
- *Rue Villemorge (entre la rue Robert Lefort et la place Ney)*
- *Rue du Pré-Pigeon (entre la place Ney et la rue Florent Cornilleau)*
- *Rue Menelick*
- *Rue Ernest Mourin (entre la rue du Maine et la rue Besnardière)*
- *Rue Renou (entre l'avenue Besnardière et la rue Hatais)*
- *Quai Félix Faure (entre le boulevard Ayrault et la rue Richard Lenoir)*
- *Place Hérault*
- *Rue du Commerce*
- *Rue Boisnet*
- *Rue du Mail (entre le quai Gambetta et la rue Chevreul)*
- *Quai Gambetta*
- *Rue du Port de l'Ancre*
- *Place Molière*
- *Rue Plantagenêt*
- *Mail de la Poissonnerie*
- *Rue de la Poissonnerie*
- *Rue Parcheminerie*

- *Rue Val de Maine*
- *Rue Bodinier*
- *Rue Baudrière*
- *Rue de l'Oisellerie*
- *Rue de l'Aiguillerie*
- *Rue Chaperonnière*

Transports en commun

Pour la journée de vendredi le réseau de transports fonctionnera comme aujourd'hui. De nouvelles modifications sont à l'étude pour la circulation des transports ce week-end. Des décisions seront prises demain matin et annoncées demain midi.

Consultez le site irigo.fr pour plus d'informations.

Des coupures d'électricité ciblées pour la sécurité des Angevins

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole sont en lien permanent avec les équipes d'Enedis. Depuis le milieu de journée, des coupures ciblées sont effectuées sur certains secteurs de la ville pour des raisons de sécurité, notamment dans le secteur de la Cale de la Savatte.

D'autres lieux pourraient être touchés par des coupures d'électricité au fur et à mesure de la montée de la Maine. La Police municipale entrera en contact avec les Angevins concernés.

Equipements municipaux

- Le MIN fermera vendredi en fin de journée.
- L'agence VéloCité fermera à compter de ce soir.
- Le parc des sports de la Baumette et le parc de loisirs du Lac de Maine fermeront à compter de ce soir.

Christophe BECHU, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, réunira une nouvelle cellule de crise demain matin à 8h00.